



Formation sécurité et santé au travail : vos obligations

Souffrance au travail, risque chimique, responsabilité civile et pénale... Maitrisez les obligations essentielles et les nouvelles exigences à respecter

Objectifs de la formation

- Identifier et respecter les exigences essentielles pour suivre sereinement son activité
- Faire le point sur l'actualité réglementaire incontournable : risque chimique, machine, risques psychosociaux
- Organiser sa gestion de la sécurité et santé au travail pour l'ensemble des risques

Les + Tissot formation

- Cas pratiques
- Trames et modèles



Offert à chaque participant :

15 jours d'accès Internet à la solution «Schémas commentés en santé sécurité au travail».

A qui s'adresse cette formation ?

- Responsable et collaborateur de la fonction RH
- Responsable QHSE
- Responsable des affaires réglementaires
- Préventeur, animateur Sécurité
- Médecin du travail

Les intervenants

Georges WEBER

Consultant en santé et sécurité du travail. Auditeur sécurité, coordonnateur SPS N1, intervenant au CNAM

Dates et lieux

Du 18 au 19 juin 2012
Du 22 au 23 novembre 2012

Paris
Paris

Durée

2 jours

Tarif

**1090 € HT
soit 1303.64 € TTC**

[Programme détaillé sur la page suivante](#) 



Programme de la formation

1. Comprendre la réglementation sécurité et santé au travail

- Identifier les sources de droit
- Appréhender l'articulation des textes réglementaires : loi, arrêté, norme, circulaire, ?
- La délégation de pouvoir, la responsabilité civile et pénale

2. Identifier les principales obligations réglementaires et les dernières exigences

- Principes généraux de prévention :
 - Obligation générale de prévention
 - Obligation de résultat pour l'employeur et ses délégataires
 - Évaluation des risques professionnels et Document Unique
- Principales obligations et nouvelles exigences à respecter :
 - Formations ; Entreprises extérieures ; Secours ; Surveillance médicale et Médecine du Travail
 - Réglementation machines
 - Risques chimiques : REACH/CLP
 - Risques psychosociaux

3. Appliquer les obligations

- Les documents obligatoires : document et évaluation des risques, bilan annuel?
- Les obligations d'information : registres et affichages obligatoires, consignes de travail
- Les obligations de formation
- Les contrôles et vérifications périodiques
- La gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles

4. Système de gestion de la sécurité et la santé au travail : les référentiels de management

- Les référentiels de système de management de sécurité et santé au travail (OHSAS 18001?)
- Les différentes étapes de la mise en place d'un système de management santé-sécurité
- Lien entre le Code du Travail et le système de management SST
- Le document unique et la démarche de management de la sécurité et santé au travail



Qui sommes-nous ?



TISSOT
FORMATION

Depuis plus de 40 ans, les Editions TISSOT vous proposent des publications pratiques pour faciliter l'application du droit du travail en entreprise.

TISSOT poursuit aujourd'hui sa mission et vous transmet, à travers une sélection de formations en droit social, management, RH, paie, santé/sécurité, comptabilité et fiscalité, développement personnel, les repères et les bons réflexes à avoir en entreprise. Pour chaque situation, vous disposez de la solution concrète et opérationnelle.



Nous contacter

Tissot Formation
249, rue de Crimée
75019 Paris

Tél. : 01 53 35 20 25
Fax : 01 53 35 16 77

E-mail : contact@tissot-formation.fr
Web : www.tissot-formation.fr



TISSOT
FORMATION

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS**

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE	DATE ET LIEU	
	Remise	Prix
Montant Participant 1	-	
Montant Participant 2	- 10 %	
Montant Participant 3	- 10 %	
TOTAL HT		
TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)		

Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (- 10 % sur vos 2^e et 3^e inscriptions ; - 15 % sur la 4^e et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Merci de renvoyer un bulletin par session de formation.

Participant 1 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Participant 2 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

Participant 3 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site www.tissot-formation.fr, d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et les documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Éditions Tissot.
Domiciliation : Laydernier Entreprises
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228
Code guichet : 02 648
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20
BIC : LAYDFR2W
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

Adresse d'envoi du règlement :

Éditions Tissot - Tissot Formation
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la formation, les frais d'inscription restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la formation,

des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dus. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.